



Programme d'études :

Introduction à l'entretien et au débosselage de carrosserie 07411F

**Ministère de l'Éducation
Direction des services pédagogiques
(2009)**

Table des matières

INTRODUCTION	1
CADRE THÉORIQUE	2
1. Orientations du système scolaire.....	2
2.1 Mission de l'éducation.....	2
2.2 Objectifs et normes en matière d'éducation.....	3
2. Composantes pédagogiques	5
2.1 Principes directeurs.....	5
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	6
2.3 Modèle pédagogique.....	13
3. Orientations du programme.....	22
3.1 Présentation de la discipline.....	22
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux	23
PLAN D'ÉTUDES	25
BIBLIOGRAPHIE	32

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 à 3*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : *Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épiphane.*

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

2.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont **l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.**

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre du mieux qu'il peut. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

2.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;

5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de l'élève, c'est-à-dire que l'élève doit être en mesure de comprendre le pourquoi des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'apprentissage.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les différents **rythmes** et **styles** d'apprentissage par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** dans ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre **la valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Dans ce dernier cas, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur ces deux premiers aspects.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un résultat d'apprentissage transdisciplinaire est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable; ➤ exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité; ➤ comprendre le vocabulaire approprié de chacune des matières scolaires et est en mesure de l'utiliser dans ses devoirs; ➤ commencer à explorer les idées transmises par les gestes, les pictogrammes, les symboles, les médias et les arts visuels; ➤ prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur; ➤ poser des questions et faire des exposés en utilisant le vocabulaire spécifique de chacune des matières; ➤ comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les médias et les arts visuels. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer ses pensées avec plus de nuances, de défendre ses opinions et de justifier ses points de vue avec clarté; ➤ utiliser le vocabulaire ainsi que la formulation propres de chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension; ➤ interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable selon son niveau; ➤ défendre ses opinions, de justifier ses points de vue et d'articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes; ➤ démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral comme à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant des formulations appropriées et un vocabulaire spécifique; ➤ transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser les principales composantes de l'ordinateur ainsi que les fonctions de base du système d'exploitation; ➤ découvrir la navigation et la communication électroniques ainsi que la recherche d'informations; ➤ utiliser un logiciel de dessin et de traitement de texte afin de s'exprimer. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser les TIC de façon responsable en développant des attitudes positives face leur utilisation dans ses responsabilités scolaires; ➤ utiliser les principales fonctions de l'ordinateur, découvrir une méthode de saisie de clavier et élargir son champ d'utilisation en explorant divers périphériques; ➤ naviguer et communiquer à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information; ➤ utiliser un logiciel de dessin, de traitement de texte ainsi que découvrir un logiciel de traitement d'images et de présentation de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser les TIC de façon responsable en démontrant une confiance et un esprit critique envers leur utilisation dans ses responsabilités scolaires; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différentes périphériques avec autonomie ainsi qu'utiliser une méthode de saisie de clavier appropriée; ➤ naviguer et communiquer de façon autonome à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information; ➤ utiliser un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et élargir son champ d'utilisation en explorant avec certains logiciels de traitement d'images, de sons ou de vidéos; ➤ utiliser un logiciel de présentation de l'information ainsi que découvrir un logiciel d'analyse ou de gestion de données et d'édition de pages Web. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser les TIC de façon responsable en démontrant une confiance et un esprit critique envers leur utilisation dans ses responsabilités scolaires; ➤ intégrer différentes TIC de façon efficace dans ses activités scolaires et utiliser une méthode de saisie de clavier avec efficacité; ➤ naviguer, rechercher et communiquer l'information à l'aide de support électronique de façon appropriée, avec autonomie et efficacité; ➤ utiliser un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon efficace ainsi qu'utiliser différents logiciels lui permettant de traiter l'image, le son ou le vidéo; ➤ utiliser un logiciel de présentation de l'information de façon autonome ainsi qu'utiliser un logiciel d'analyse ou de gestion de données et d'édition de pages Web.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles; ➤ reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ par le questionnement, déterminer les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution; ➤ comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">➤ identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);➤ découvrir l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;➤ faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.	<ul style="list-style-type: none">➤ décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;➤ exprimer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives sur ses responsabilités individuelles et collectives;➤ démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">➤ évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se donner ses objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;➤ développer des habitudes de vie saines et actives qui lui permettent de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives;➤ élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">➤ démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et de carrière, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;➤ valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives afin de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives;➤ évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ découvrir les produits culturels francophones de son entourage; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en parlant français dans la classe et dans son environnement immédiat. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale; ➤ apprécier et de comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat; ➤ participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisit des produits culturels et médiatiques dans sa langue; ➤ prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la grande francophonie mondiale et est en mesure d'en apprécier et d'en valoriser les produits culturels; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct, en faisant valoir ses droits et en jouant un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">➤ prendre conscience des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ s'engager dans la réalisation de sa tâche et découvrir une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et rechercher une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">➤ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">➤ développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et de faire part de ses réussites et de ses défis; ➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Selon Tardif et Chabot (2000), dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. À l'école secondaire, comme à l'école primaire, l'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent

les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir, selon Perrenoud (2000), *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant

essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs enseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

1. *L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement*

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception

claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence.

Les composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les faiblesses de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ améliorer l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

	Préparation	Réalisation	Intégration
Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)	Identifier les résultats d'apprentissage Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources Anticiper des problèmes et formuler des alternatives	Faire la mise en situation et actualiser l'intention Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources Faire découvrir à l'élève diverse stratégies d'apprentissage Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage Assurer le transfert de connaissances chez l'élève	Analyser la démarche et les stratégies utilisées Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir Formuler de nouveaux défis
Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)	Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées Prendre conscience de ses connaissances antérieures Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources	Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés Faire la cueillette et le traitement des données Analyser des données Communiquer l'analyse des résultats	Faire l'objectivation de ce qui a été appris Décentralisateur et recontextualiser ses savoirs Faire le transfert des connaissances Évaluer la démarche et les stratégies utilisées Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage; leur déroulement n'est pas linéaire.

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

L'industrie automobile, avec au-delà de 600 millions de voiture à l'échelle de la planète, est un des moteurs économiques les plus importants au Canada. Celle-ci emploie plus de 660 mille personnes dans plus de 28 mille industries connexes. Nos besoins d'entretien et de réparations automobiles ont donné naissance à différentes industries, entreprises et emplois au niveau de l'entretien et du débosselage de carrosserie automobile.

Le cours d'entretien et débosselage de carrosserie automobile vise à initier l'élève à l'entretien et à la réparation de la carrosserie automobile. L'élève développera des habiletés de base associées au débosselage et à la réparation de carrosserie automobile. Il apprendra à reconnaître les pièces de la carrosserie, utiliser les outils à main et électriques pour redresser, poncer, polir, enlever et remplacer les panneaux de carrosserie. Il sera initié à la préparation de la carrosserie lors de l'application des apprêts. Il découvrira l'origine, l'historique et l'évolution du débosselage de la carrosserie et comprendra davantage le métier de débosseleur. Il sera également en mesure de reconnaître les différents types de réparations en débosselage, ainsi que de comprendre la fonction des différents outils et pièces d'équipement. Les apprentissages acquis dans le cadre du cours pourront également être transférables à d'autres types de carrosseries dans le domaine du transport ou autres.

Le cours vise des contextes d'apprentissages signifiants par le biais de tâches complexes et de travaux pratiques. Dans le cadre du cours l'élève sera initié à plusieurs activités de bases qui toucheront le montage et démontage d'une composante de la carrosserie. Il découvrira et appliquera les processus et procédés de réparations d'une carrosserie, ainsi que les mesures et pratiques de sécurité d'un atelier de débosselage. Le cours permettra également à l'élève de découvrir l'impact et les répercussions environnementales des différents matériaux et produits utilisés en débosselage. À la fin du cours, il sera en mesure de mieux utiliser et disposer des ceux-ci tout en respectant les mesures de sécurité ainsi que les normes environnementales.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Savoir

Dans le cours, l'élève développera ses connaissances au niveau de l'entretien et de la réparation de carrosseries automobiles ou d'autres types de carrosseries. En plus d'appliquer différents procédés d'entretien et de réparation, l'élève sera en mesure de reconnaître et de choisir adéquatement différents outils, pièces d'équipements, attaches et raccords utilisés au niveau de l'entretien et du débosselage de carrosserie. Il découvrira également les différentes carrières et options d'études postsecondaires associées au débosselage de la carrosserie automobile. Ainsi, l'élève doit :

- (1) Décrire le rôle et l'évolution de l'entretien et du débosselage automobile dans notre société.**
- (2) Comparer les différentes carrières et options d'études postsecondaires associées à l'entretien et au débosselage de la carrosserie.**

Savoir-faire

Un environnement propice à l'apprentissage favorisera le développement d'habiletés chez l'élève pour accomplir diverses tâches et projets pratiques de démontage et remontage, d'entretien, de réparation et de débosselage associées à la carrosserie automobile. L'élève devra également appliquer ses connaissances tout en respectant les différents processus et procédés des manufacturiers. Les habiletés à utiliser les différents outils, attaches et raccords, processus et procédés et à appliquer les mesures de sécurité, sont toutes des compétences essentielles afin de poursuivre une formation postsecondaire en débosselage de carrosserie automobile. Les tâches et les projets pratiques permettront à l'élève de mieux comprendre les procédures associées à l'entretien et au débosselage de carrosseries. Les situations d'apprentissage devront également permettre à l'élève de mieux analyser et résoudre différents problèmes de réparation de carrosserie. À cet effet, l'élève doit pouvoir :

- (3) choisir et utiliser de façon appropriée les outils, l'équipement ainsi que les attaches et les raccords utilisés en entretien et débosselage de carrosserie;**
- (4) appliquer de façon appropriée les différents processus et procédés de bases associés à l'entretien et au débosselage de carrosseries.**

Savoir-être

Au niveau du savoir être, les activités d'apprentissage devront permettre à l'élève de développer des attitudes responsables et des méthodes de travail sécuritaires. Celles-ci sont essentielles afin de créer un environnement de travail sain et de diminuer les risques de blessures et accidents. L'élève devra prendre conscience de la valeur du travail bien fait. Grâce aux connaissances et aux habiletés acquises, l'élève sera en mesure de développer un esprit critique et de faire des choix judicieux. Également, l'acquisition des connaissances devra permettre à l'élève de comprendre l'impact et les répercussions de l'entretien et du débosselage de la carrosserie, sur les sciences, la société et l'environnement. C'est pourquoi, l'élève doit pouvoir :

- (5) démontrer un esprit critique et un sens des responsabilités face aux effets et aux répercussions de l'entretien et du débosselage de la carrosserie.**

PLAN D'ÉTUDES

1	Résultat d'apprentissage général	
	Décrire le rôle et l'évolution de l'entretien et du débosselage automobile dans notre société.	
	Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage
	expliquer l'évolution du débosselage et de l'entretien de carrosserie;	Historique, découvertes ex : l'évolution des produits utilisés dans la réparation et l'entretien de carrosserie...
	décrire le rôle et les différentes contributions du débosselage de carrosserie dans le domaine du transport;	La réparation et la peinture des véhicules, camions et la réparation des surfaces à repeindre sur des avions, bateaux.
	communiquer en utilisant le vocabulaire français approprié;	Vocabulaire de débosselage de carrosserie, référentiel
	reconnaître l'étroite relation entre les connaissances scientifiques, mathématiques, informatiques, technologiques;	Machines simples, énergie, rapports mathématiques, systèmes électriques, informatiques et mécaniques.
	reconnaître les différents types de réparation en débosselage de la carrosserie;	Types de réparations : <ul style="list-style-type: none"> - Réparer des creux sur un panneau - Souder une pièce de remplacement sur un panneau (bas de porte) - Réparer une pièce de plastique
	reconnaître différents outils, matériaux et pièces d'équipement et comprendre leurs fonctions;	Outils et équipements : voir RAG 3.0
	Reconnaître différents types d'entretien de la carrosserie;	Types d'entretien : <ul style="list-style-type: none"> - Cirer les surfaces de peinture d'un véhicule - Nettoyer l'intérieur d'un véhicule avec les produits appropriés - Polir les surfaces de peinture avec une polisseuse
	Reconnaître les avantages de l'entretien de la carrosserie;	Énumère les avantages de l'entretien d'une carrosserie

2	Résultat d'apprentissage général Comparer les différentes carrières et options d'études postsecondaires associées à l'entretien et au débosselage de la carrosserie.	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>		Contenu d'apprentissage
décrire le métier de débosseleur;		<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher dans Internet la profession de débosseleur • Discussion en classe sur le métier
rechercher différentes opportunités de carrières liées au débosselage et l'entretien de la carrosserie;		<ul style="list-style-type: none"> • Analyse nationale de profession (ANP) <ul style="list-style-type: none"> – Contenu de l'analyse nationale – Comités provinciaux – Tâches du débosseleur et du peintre selon l'analyse nationale
connaître différentes opportunités de formation postsecondaire associée au débosselage et l'entretien de la carrosserie.		<ul style="list-style-type: none"> • Programme postsecondaire <ul style="list-style-type: none"> – CCNB, Cours au programme Crédits Certificat Examens – Autres... • Lois et règlements de l'apprentissage associés au métier de débosseleur <ul style="list-style-type: none"> – Provincial – Interprovincial • Durée de l'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> – Heures requises (travail pratique) – Nombre de blocs et durée – Examen de bloc et note de passage – Certificat d'apprentissage • Certification <ul style="list-style-type: none"> – Examen interprovincial – Exigences – Note de passage

3	Résultat d'apprentissage général Choisir et utiliser de façon appropriée les outils, l'équipement ainsi que les matériaux utilisés en débosselage et l'entretien de la carrosserie.	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>		Contenu d'apprentissage
choisir et utiliser de façon appropriée les différents outils d'un atelier de débosselage de carrosserie;		Outils <ul style="list-style-type: none"> - tournevis - bloc à sabler - marteau à débosser - tas - équerre - pinces - clés - forêt - outils à prise carrée - burins et poinçons - outils de coupe - outils de mesure - outils de filetage - clé dynamométrique Autres...
choisir et utiliser de façon appropriée les différents outils d'un atelier d'entretien de carrosserie;		Outils d'entretien <ul style="list-style-type: none"> - Tuyau d'arrosage - Mitaine - Sceau - Linge - Éponge - Aspirateur - Lavage haute pression - Polisseuse - Chamois - Brosse à laver
choisir et utiliser de façon appropriée l'équipement d'un atelier de débosselage de carrosserie;		Équipements <ul style="list-style-type: none"> - étaux - électriques - pneumatiques - rectifieuse d'établi - spéciaux - soudeuse au MIG - plieuse de métal - chandelles - coupeuse de métal - soudeuse à bouchon (spot weld) Autres...
choisir et utiliser de façon appropriée les matériaux d'un atelier de débosselage de		Matériaux de réparation <ul style="list-style-type: none"> - disque à meuler

carrosserie;	<ul style="list-style-type: none"> - papier à sabler - mastic à carrosserie - mastic à finition
choisir et utiliser de façon appropriée les matériaux d'un atelier d'entretien de carrosserie;	<p>Matériaux d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit nettoyant (intérieur/extérieur) - Cires
choisir et utiliser de façon appropriée les matériaux et attaches utilisés dans un atelier de débosselage de carrosserie;	<p>Attaches et raccords</p> <ul style="list-style-type: none"> - boulon - vis à tête - écrou - goujon - vis - rondelles - unités de mesure - classification des filets - clavette - goupille - séquence de serrage - couple de serrage Autres...
entretenir de façon appropriée l'équipement et les différents outils;	- procédure d'entretien et réparation des équipements d'atelier et outils manuels, électriques et pneumatiques.

4	Résultat d'apprentissage général Appliquer de façon appropriée les différents processus et procédés de bases associés à l'entretien et au débosselage de carrosseries.	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>		Contenu d'apprentissage
réparer de façon appropriée différentes composantes de carrosserie;		Activités pratiques <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication ou réparation d'un bas de caisse - Réparation d'une déformation de carrosserie - Etc.
expliquer les processus et procédés associés au débosselage d'une composante d'une carrosserie;		Processus et procédés : <ul style="list-style-type: none"> - Estimer - Démontage - Assemblage - Pons sage - Peinture - Nettoyage - Cirage - Lavage - Polissage - Etc.
appliquer les processus et procédés associés au débosselage d'une composante d'une carrosserie;		Démonter un devant de véhicule <ul style="list-style-type: none"> - Enlever les ailes avant - Enlever le capot - Enlever le parchoc avant. Réparation des creux sur un panneau <ul style="list-style-type: none"> - Marteler les creux - Meuler les surfaces - Appliquer le mastic à carrosserie - Sabler le mastic à carrosserie - Appliquer l'apprêt - Sablage final - Nettoyer les surfaces - Appliquer la peinture à eau - Appliquer le verni.
appliquer les processus et procédés associés à l'entretien d'une carrosserie;		Lavage extérieur d'un véhicule <ul style="list-style-type: none"> - Laver en commençant avec le toit - Laver les roues en dernier Cirer les surfaces peinturées <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la cire avec un tampon - Enlever la cire avec un linge
expliquer les processus et procédés associés à l'entretien d'une carrosserie;		Le nettoyage extérieur et intérieur d'un véhicule On doit commencer avec l'intérieur du

	véhicule, nettoyage des tissus et les pièces de plastiques et l'aspirateur des tapis. Ensuite, on nettoie l'extérieur en commençant avec le toit et finir avec les roues. Il faut toujours laver un véhicule à l'ombre du soleil pour pas que l'eau sèche sur la surface.
utiliser les manuels d'entretien des manufacturiers et suivre les différents processus et procédés recommandés.	Faire un exercice de sensibilisation face à l'importance d'utiliser les manuels des manufacturiers et de suivre les différents processus et procédés recommandés.

5	Résultat d'apprentissage général Démontrer un esprit critique et un sens des responsabilités face aux effets et aux répercussions de l'entretien et du débosselage de la carrosserie.	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>		Contenu d'apprentissage
appliquer les mesures et pratiques sécuritaires dans un atelier de débosselage de la carrosserie;		<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité dans l'atelier <ul style="list-style-type: none"> - Garder les lieux propres - Entreposer les matériaux - Sécuriser les lieux de travail - Mesures et pratiques de sécurité - Intervention en cas d'urgence - Habitudes de travail sécuritaires • Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick
identifier les différents risques d'accident associés à l'utilisation non appropriée et non sécuritaire de l'équipement, des divers outils, procédés et produits utilisés en débosselage et d'entretien de la carrosserie;		Équipement de protection individuelle <ul style="list-style-type: none"> - Protection auditive - Protection oculaire - Protection des voies respiratoires - Protection des pieds - Protection des mains - Protection de la tête - Protection de la peau Risques d'incendie
utiliser et disposer les différents matériaux utilisés en débosselage et en entretien de la carrosserie en respectant les mesures de sécurité et les normes environnementales;		<ul style="list-style-type: none"> • Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick • Normes et impacts environnementaux
analyser les impacts et les conséquences (pour soi, la société et l'environnement) associés à l'utilisation des produits;		Tous les produits soient déposés de façon appropriée et sécuritaire pour la protection de l'environnement et le danger des feux dans un atelier. Il faut conserver les feuilles de manifeste des produits de peinture en filière pour un an.
développer de bonnes habitudes de travail et utilisé les équipements de protection individuelle de façon approprié;		<ul style="list-style-type: none"> • entreposer les matériaux de façon appropriée;

BIBLIOGRAPHIE

Loi sur la santé et sécurité au travail – Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191.

CCNB – CAMPUS DE BATHURST : *Programme d'études – Débosselage.*

Étape A-102 : Sécurité en atelier - CCNB - Campus de Bathurst

Étape B-102 : Équipement d'atelier - CCNB - Campus de Bathurst

Étape B-103 : Outils manuels - CCNB - Campus de Bathurst

HOGG, John W. *Le débosselage et la réparation automobile*, 2^e édition, McGraw-Hill Ryerson, 1978.

Lexique de débosselage et peinture de carrosserie, Le comité du projet de lexiques, Fredericton, Nouveau-Brunswick, 1989.